



---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate (N<sup>o</sup> 2016-09)*

### **La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac conclut une entente avec le syndicat des cols bleus et blancs**

**Saint-Joseph-du-Lac, le 20 mai 2016** – La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont procédé, le vendredi 20 mai, à la signature de la nouvelle convention collective des employés cols bleus et blancs.

La nouvelle entente prévoit une augmentation moyenne des salaires de 1,84 % par année pour la durée de la convention collective. Rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la convention collective sera valide pour les sept prochaines années, soit jusqu'au 31 décembre 2020.

Il s'agit d'une entente responsable basée sur une gestion rigoureuse des fonds publics et du maintien d'excellentes conditions de travail pour les employés municipaux couverts par l'accréditation.

L'entente est survenue à la suite d'une dizaine de rencontres de négociation qui ont eu lieu depuis le début de 2015.

La négociation s'est déroulée dans un climat propice à la résolution de problèmes, ce qui a permis de conclure une entente favorable pour les deux parties.

— 30 —

Renseignements : Marie-Ève Proulx  
Responsable des communications  
450 623-1072 (poste 233)  
communication@sjdl.qc.ca